



Mme Elisabeth Borne

Ministère de la Transition écologique et solidaire
246, boulevard Saint Germain - 75700 Paris

M Gérard Darmanin

Ministre de l'Action et des comptes publics
139, rue de Bercy - 75012 Paris

Mme Jacqueline Gourault,

Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les
collectivités territoriales
20, avenue de Ségur - 75007 PARIS

M Olivier Dussopt

Secrétaire d'État en charge de la Fonction publique
139, rue de Bercy - 75012 Paris

Objet : préavis de grève national 21 et 24 septembre 2019

Mesdames les Ministres, Monsieur le Ministre, Monsieur le Secrétaire d'État,

La crise sociale et écologique à laquelle est confrontée l'humanité est sans précédent. Sur le plan international des millions de personnes, notamment les plus précaires, sont contraintes à la migration pour des causes climatiques et économiques.

Sur le terrain politique la majorité des États et des gouvernements, négociant des accords de libre-échange au service des intérêts particuliers des multinationales et de la satisfaction des actionnaires, soutient un ultralibéralisme aux conséquences dévastatrices pour la planète et désastreuses pour les populations. C'est par exemple le cas de l'Union Européenne, avec l'adoption du CETA pour lequel la France a fortement œuvré.

La course effrénée aux profits par la surproduction, la surconsommation, le commerce de besoins artificiels et de produits à l'obsolescence programmée polluent et épuisent irrémédiablement les ressources naturelles. Ce système conduit également à la remise en question des droits des travailleurs. Les pays mettent au second plan l'épanouissement et la qualité de vie de l'être humain.

En France, l'actuel gouvernement, prolongeant les orientations de ses prédécesseurs, veut accentuer le démantèlement des droits individuels et collectifs des travailleurs, de la protection sociale dont le système de retraite par répartition, et des services publics.

Son Premier ministre prépare un projet de réforme des retraites inacceptable s'appuyant sur un rapport empreint de reculs sociaux majeurs pour l'ensemble des salariés.

De même, la Loi dite de Transformation de la Fonction Publique, votée le 6 août 2019, détruisant le pacte social porteur de l'intérêt général, est le corollaire, pour les fonctionnaires, de l'offensive antisociale du gouvernement s'accompagnant d'atteintes à l'expression démocratique notamment par la restriction inacceptable du droit de grève dans le versant territorial de la Fonction publique.

SNUTER-FSU

173 rue de Charenton 75012 Paris - tél. 01 43 47 53 95

mail : contact@snuter-fsu.fr

Cette loi facilitera : la privatisation de pans entiers de services et de missions de service public, l'instauration du détachement d'office d'agents de services externalisés vers le secteur privé-marchand, la rupture conventionnelle, la précarisation de fonctionnaires momentanément privés d'emploi...

La FSU-Territoriale, le SNUTER-FSU, porte dans son orientation syndicale un tout autre projet.

C'est celui d'une autre répartition des richesses, d'un autre système économique liant justice sociale, justice fiscale, justice territoriale, justice climatique dont le monde a besoin, un système respectueux de l'environnement et des nécessités écologiques, améliorant l'épanouissement de l'être humain dans toutes ses dimensions, satisfaisant les besoins sociaux du plus grand nombre plutôt que les profits de quelques-uns.

Dans ce sens, la question du travail, du temps de travail et de sa durée tout comme celle des retraites doivent être réfléchies en profondeur. Cette réflexion doit intégrer l'organisation des temps sociaux, du vivre en société, de la place à faire au travail et au temps de vie libéré des contraintes de l'emploi.

C'est pourquoi, la FSU-Territoriale - SNUTER-FSU - dépose le présent **préavis de grève pour la journée du 21 septembre 2019, de 00h à 24h** couvrant l'ensemble des agents de son champ de syndicalisation afin de leur permettre de participer aux différentes initiatives qui se dérouleront ce jour pour la justice sociale et écologique.

La FSU-Territoriale –SNUTER-FSU- dépose également ce **préavis de grève pour la journée du 24 septembre 2019, de 00h à 24h** couvrant l'ensemble des agents de son champ de syndicalisation afin de montrer sa ferme opposition aux contres réformes libérales du gouvernement touchant aux systèmes de retraite et celles contenues dans la loi dite de transformation de la fonction publique et permettre au personnel de participer massivement aux différentes mobilisations qui auront cours sur tout le territoire.

La FSU-Territoriale exige l'abrogation de la Loi du 6 août 2019, dite de « Transformation de la Fonction publique » et l'abandon de l'actuel projet de réforme des retraites.

Veillez agréer, Mesdames les Ministres, Monsieur le Ministre, Monsieur le Secrétaire d'État mes respectueuses salutations.

Paris, le 14 septembre 2019

Pour le SNUTER-FSU
Didier Bourgoïn



Co-Secrétaire général

SNUTER-FSU

173 rue de Charenton 75012 Paris - tél. 01 43 47 53 95

mail : contact@snuter-fsu.fr